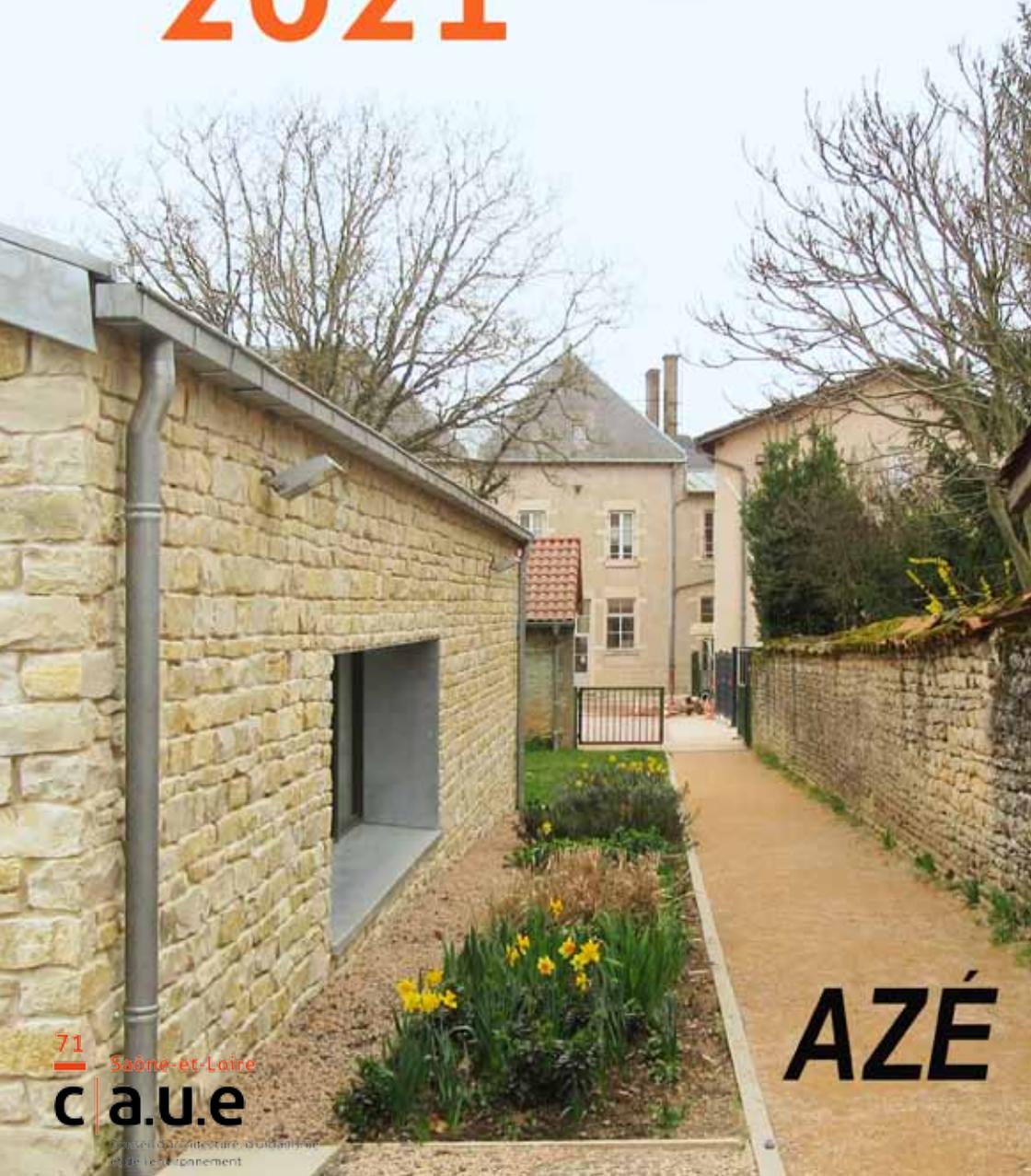


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



71



Saône-et-Loire

C

a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

RAPPORT MORAL

L'année 2021 a été pour le CAUE une année de transition. Dans le contexte de crise sanitaire, perturbant tant les relations à l'extérieur que le fonctionnement interne, le CAUE a tenu à remplir ses missions, comme il le fait depuis maintenant plus de quarante ans.

L'année aura été marquée par la réinvention de l'Espace INFO>Énergie en Espace conseil FAIRE, où l'activité a été décuplée en quelques mois seulement. Année également marquée par la mise en place de nouvelles méthodes de conseils « dans la durée », avec la mise en œuvre de nouveaux formats : « diagnostics en marchant », « ateliers cartes sur table », « tables rondes thématiques », pour des accompagnements très appréciés des collectivités, avec qui nous menons un travail aussi rigoureux qu'enjoué où se dessine l'avenir de notre territoire. Aussi, je tiens à remercier l'équipe du CAUE qui s'est toujours mobilisée dans cette période encore troublée.

2021 aura aussi été une année de retrouvailles avec nos adhérents historiques, et de nouveaux arrivés, comme signe de reconnaissance notable et notoire de notre action.

2021 a également été l'année de transformations en interne, le CAUE ayant pérennisé de nouvelles compétences, et de nouveaux outils au goût du jour, afin de garantir une réactivité en phase avec les attentes du territoire.

2021, année électorale, a également été l'année du renouvellement du Conseil d'Administration. J'en remercie chaleureusement les membres, avec une pensée particulière pour les administrateurs qui ont cédé leur place à de nouveaux arrivants, pour la plupart élus de communes rurales.

Enfin, je remercie nos adhérents et nos soutiens, pour leur fidélité à suivre nos actions.

Carole CHENUET

Présidente du CAUE 71

Conseillère Départementale du canton de Paray-le-Monial

SOMMAIRE

L'association - 01

Le budget - 02

Bilan des activités - 03

Le conseil aux particuliers - 04

Le conseil aux collectivités - 05

L'espace Conseil FAIRE - 06

Sensibilisation du public - 07

Actions pédagogiques - 08

La documentation - 09

L'action en réseau - 10

Communication - 11

01 - L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a été renouvelé en cours d'année, pour une composition définitive au 13 décembre 2021. Celle-ci figurera dans le rapport d'activité 2022.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Carole CHENUET

Trésorier : Lionel DUPARAY

Membre : Jean-Claude BÉCOUSSE

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Marie GUIBERT - Architecte des Bâtiments de France

Jean-Pierre GORON - Directeur de la DDT

Fabien BEN - Directeur d'Académie

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Carole CHENUET - Conseillère départementale du canton de Paray-le-Monial

Jean-Claude BÉCOUSSE - Conseiller départemental du canton de Tournus

Jean-François COGNARD - Conseiller départemental du canton de la
Chapelle-de-Guinchay

Jean-Marc HIPPOLYTE - Conseiller départemental du canton du Creusot 2

Jean-Marc POMMIER - Maire d'Anzy-le-Duc

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

Jean-François JEANDIN - Représente la Fédération Départementale
du Bâtiment et des Travaux Publics de Saône-et-Loire

Patrick BOUGEULT - Architecte (DPLG), représente le Syndicat de
l'Architecture de Saône-et-Loire

Marie PRIMAS - Architecte (DPLG), représente l'Ordre des architectes
de Bourgogne-Franche-Comté

Gilles GUINET - Représente la CAPEB

Le Conseil d'Administration - suite

PERSONNES QUALIFIÉES

Charles-Henri TACHON - Architecte DPLG

Pierre-Michel DELPEUCH - Architecte honoraire et Maire de la
Chapelle-sous-Brancion

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Virginie JUTEAU – Architecte-conseil au CAUE 71 (voix consultative)

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lionel DUPARAY - Conseiller Départemental du canton de
Montceau-les-Mines

Daniel DUPLESSIS - Président CCSCC

Frédéric FAUCHER - Architecte

Éric LIÉGEOIS - Architecte

Geoffrey SÉTAN - Architecte

MEMBRES ASSOCIÉS QUALIFIÉS (VOIX CONSULTATIVES)

Bruno CHARBOUILLOT, Chambre d'agriculture

Régis YOT, UDAF

Mireille WEBER - ADIL

Fédération départementale des foyers ruraux

SOLIHA

Jean-Claude LAGRANGE - Maire de Sanvignes-les-Mines et

Vice-Président de la CUCM

Jean GIRARDON - Maire de Mt-St-Vincent -

Président du CAUE honoraire

L'équipe en 2021

Matthieu LARDIÈRE - Architecte du patrimoine, Directeur

Bettina BLASQUEZ - Architecte chargée de mission
Grand Site Solutré Pouilly Vergisson

Sylvie BLONDEAU - Assistante de direction

Diane CAMUS - Architecte-conseil

Marie-Lucille CANONNE - Conseillère en énergie FAIRE

Manon DU BOULLAY - Conseillère en énergie FAIRE

Laure DU GARDIN - Architecte DPLG, chargée d'études

Gilles DUCAROUGE - Documentaliste

Landry GUILLAUD - Conseiller en énergie FAIRE

Samuel JOUANNY - Conseiller en énergie FAIRE

Virginie JUTEAU - Architecte-conseil

Emmanuelle LIMARE - Paysagiste-conseil

Bertrand REYMONDON - Urbaniste-architecte-conseil

Jean-François THIERRY - Infographiste

Karine TRÉBOUT - Conseillère en énergie FAIRE

Daphnée DUC, étudiante en architecture, Licence 3
stagiaire février et août 2021

Les adhérents en 2021

communes	118
EPCI	11
PETR	2
professionnels/consulaires	14
associations	9
particuliers	40
TOTAL	198

Les communes adhérentes

Abergement-Ste-Colombe (L')	Charolles
Allériot	Chasselas
Anglure	Châtel-Moron
Anost	Chenoves
Artaix	Chevagny-les-Chevrières
Aze	Chevagny-sur-Guye
Baudrières	Chissey-lès-Macon
Berzé-le-Châtel	Ciel
Blanot	Ciry-le-Noble
Blanzay	Cluny
Bourbon-Lancy	Clessé
Broye	Condal
Bussièrès	Cormatin
Chagny	Cortambert
Chalon-sur-Saône	Creusot (Le)
Champagnat	Crissey
Chapaize	Cruzille
Chapelle-du-Mont-de-France (La)	Cuiseaux
Chapelles-Saint-Sauveur	Cuisery
Chapelle-Sous-Brancion	Curtil-sous-Buffières
Chapelle-Sous-Dun	Demigny
Charnay-les-Chalon	Dettey

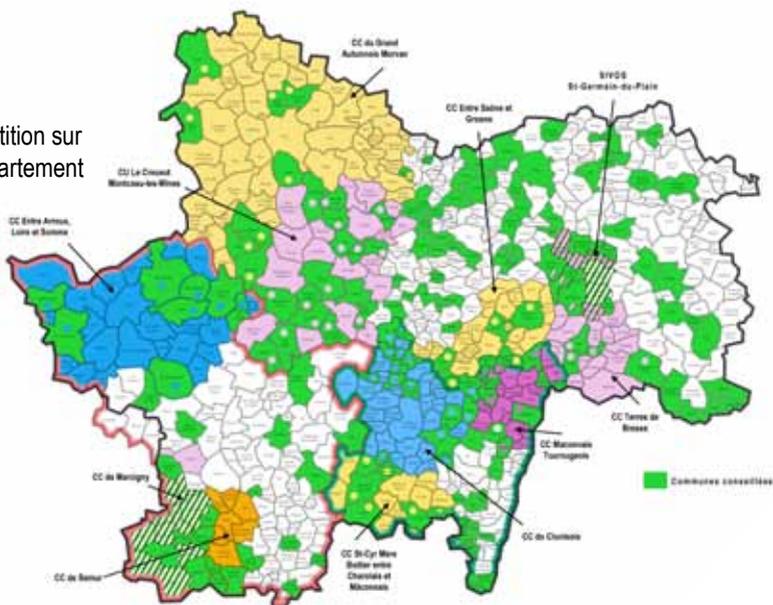
Diconne	Marigny
Dompierre-les-Ormes	Marmagne
Dracy-les-Couches	Martailly-lès-Brancion
Ecuisses	Martigny-le-Comte
Essertenne	Matour
Fleury-la-Montagne	Mercurey
Fley	Montagny-lès-Buxy
Fontaines	Montbellet
Génélard	Montceau-les-Mines
Genouilly	Montceaux-Ragny
Gergy	Montchanin
Germagny	Montpont-en-Bresse
Granges	Mont-St-Vincent
Hopital-le-Mercier (L')	Moroges
Iguerande	Motte-St-Jean (La)
Issy-l'Évêque	Nanton
Jambles	Oslon
Joncy	Ouroux-sur-Saône
Joudes	Ozolles
Jouvençon	Péronne
Laizé	Prissé
Lessard-en-Bresse	Prizy
Leynes	Rigny-sur-Arroux
Ligny-en-Brionnais	Romanèche-Thorins
Loisy	Rully
Longepierre	Sagy
Louhans-Châteaurenaud	Sailly
Lux	Salornay-sur-Guye
Mailly	Sampigny-lès-Maranges
Malay	Santilly
Mancey	Sanvignes-les-Mines
Marcigny	Sarry

Saules	St-Symphorien-d'Annelles
Semur-en-Brionnais	St-Usuge
Sennecey-le-Grand	St-Vallier
Sermesse	St-Vérand
Serrières	St-Yhaire
Sevrey	Ste-Hélène
Sigy-le-Châtel	Ste-Radegonde
Simard	Suin
Solutré	Tagnière (La)
St-Amour-Bellevue	Torcy
St-André-en-Bresse	Toulon-sur-Arroux
St-Berain-sur-Dheune	Tournus
St-Bonnay-de-Cray	Tramayes
St-Bonnet-en-Bresse	Truchère (La)
St-Clement-sur-Guye	Trivy
St-Désert	Uxeau
St-Eugene	Varennes-Saint-Sauveur
St-Forgeot	Villars (Le)
St-Germain-du-Plain	Virey-le-Grand
St-Gervais-en-Vallière	Vitry-en-Charollais
St-Huruge	Vitry-sur-Loire
St-Igny-de-Roche	
St-Loup-de-Varennes	
St Loup Géanges	
St Léger-sur-Dheune	
St-Mard-de-Vaux	
St-Martin-du-Mont	
St-Martin-la-Patrouille	
St-Maurice-de-Satonnay	
St-Maurice-lès-Couches	
St-Privé	
St-Prix	
St-Romain-sous-Gourdon	
St-Romain-sous-Versigny	
St-Sernin-du-Bois	

Les communautés de communes adhérentes et organismes divers

Canton de Semur-en-Brionnais
Communauté de Communes Clunisois
Communauté de Communes Entre Saone & Grosne
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme
Communauté de Communes Grand Autunois-Morvan
Communauté de Communes Maconnais-Tournugeois
Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier
Communauté de Communes Terres de Bresse
CUCM
SIVOS St-Germain-du-Plain
St Yan Air'e Business
Syndicat Intercantonal pour l'amélioration de l'habitat Marcigny/
Semur-en-Brionnais
Pays Charolais Brionnais
PETR Maconnais Sud Bourgogne

Répartition sur
le département



Les particuliers, associations et professionnels adhérents

D. SERGENT	
Geoffrey SETAN	Architecte
SOLHA JURA SAONE ET LOIRE	
Charles Henri TACHON	Architecte
Marie-Paule THAVEAU	
Viola THOMASSEN	Paysagiste
G. TRAMOY	
TREMLIN HOMME ET PATRIMOINE	
UDAF 71	
UNIVERSITE DE BOURGOGNE	
Jennifer BORRET - UPSILON	
Philippe VIEUXMAIRE	Architecte
M. VITARD	
Régis YOT	Particulier - UDAF

02 - LE BUDGET

Le budget prévisionnel pour l'année 2021 annonçait un négatif de 100 993 euros, en prévision de recrutements nécessaires. Bien que ces recrutements aient été conclus en cours d'année, le bilan réalisé affiche un résultat négatif bien moindre, avec 6 761 euros, à l'issue d'une année ponctuée d'imprévus.

Le CAUE apportant un service au public, son activité a été maintenue tout au long de l'année, sans recours à la mise en place d'activité partielle. La mise en place de l'Espace Conseil FAIRE a nécessité d'enrichir l'équipe de deux conseillères en énergie supplémentaires. Par ailleurs, le suivi des sujets à grande échelle a nécessité la pérennisation du poste d'urbaniste-architecte.

La crise sanitaire a eu un impact sur tous les postes liés aux déplacements et à l'achat de solutions durables pour maintenir l'activité à distance.

Les recettes

875 187 € réalisés, pour un prévisionnel de 806 954 €

La subvention du Département de 450 000 euros (celle-ci inclut 10% de la Taxe d'Aménagement) et la subvention attribuée par la Région pour le fonctionnement de l'Espace Conseil Faire de 206 811,93 euros sont les principales ressources du CAUE de Saône-et-Loire. Le Département a également soutenu la structure en lui accordant une subvention de 36 769 euros pour le travail d'accompagnement pluriannuel pour le Grand Site de Solutré Pouilly Vergisson.

On note que le Grand Chalon, la Communauté Urbaine Creusot Montceau, la Communauté de Communes Grand Autunois Morvan, le CGET Massif Central, et le Parc Naturel Régional du Morvan ont maintenu leur soutien par des conventions financières, pour un montant total de 69 369,93 euros. D'autres partenariats conventionnés ont également été réalisés en cours d'année, pour un montant de 19 183,98 euros.

Bien que le CAUE ait fait le choix de figer sa grille tarifaire, on remarque que les adhésions au CAUE ont été de 41 883,15 euros (contre 30 933 euros en 2020), .

On note que le montant des indemnités journalières est largement supérieur au prévisionnel puisqu'il atteint 8 766,20 euros contre 1 000 euros estimés, tout comme les aides au recrutement, pour un montant de 7 877,78 euros.

Enfin, il est à noter qu'à ce jour, le CAUE reste dans l'attente du solde de la subvention Région, et de la « prime surchauffe » de 16 000 euros, attribuée pour la prise en charge des recrutements en urgence et des achats nécessaires à l'installation des postes en 2021.

Les dépenses

881 958 € réalisés, pour un prévisionnel de 907 947 €

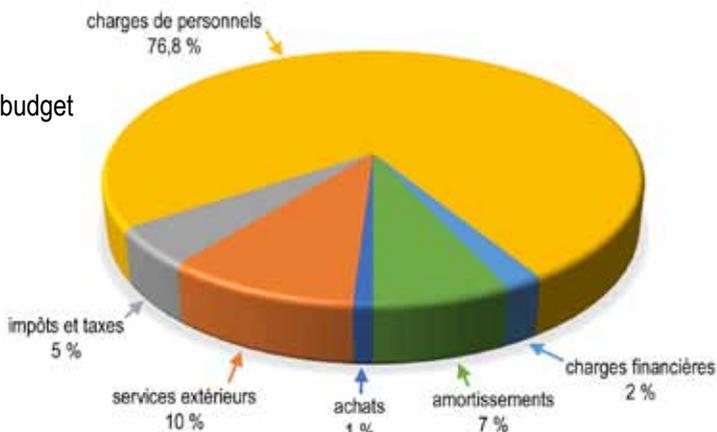
Les 25 989 euros d'écart attestent d'une gestion rigoureuse au quotidien. Les quelques dépassements de postes sont liés à des mesures nécessaires mises en place pour pallier le contexte.

Le poste « télécommunication » connaît un large dépassement : ceci s'explique par l'augmentation « fulgurante » des conseils donnés par téléphone (7 709 pour l'Espace FAIRE). Ainsi, en prolongement des premières mesures d'appoint mises en place en 2020, le CAUE a mis en place des solutions pérennes pour garantir la meilleure réactivité :

- Installation de la fibre dans nos locaux
- Achat de postes informatiques portables, équipés de softphonie
- Compte zoom
- Téléphonie numérique sans limitation de lignes (contre 4 lignes historiquement).

Pour limiter l'impact de ces coûts, le CAUE a participé aux réunions réseau national pour faire valoir l'impact de ces modifications aussi lourdes qu'imprévues, auquel l'ADEME a répondu favorablement par la mise en place de la « prime surchauffe ». En parallèle, les contrats copieurs ont été renégociés, afin de ramener ces dépenses à l'équilibre.

Le budget



03 - BILAN des ACTIVITÉS

Conseil aux particuliers

Le CAUE s'est doté d'un outil de prise de rendez-vous en ligne, disponible sur le site internet caue71.fr, permettant à tous de prendre rendez-vous en toute simplicité dans les différents points de permanences, ou par téléphone ou visioconférence.

9 lieux de permanences sont répartis sur le territoire : Chalon-sur-Saône, Cluny (jusqu'en août 2021), Louhans, Mâcon, Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, Sennecey-le-Grand, Saint-Brisson (au Parc Naturel Régional du Morvan), Autun.

- **283 conseils** ont été donnés par les architectes et la paysagiste dans le cadre de ces permanences, parfois tenues à distance en raison de la situation sanitaire.
- **7 709 conseils** ont été donnés par les conseillers en énergie dans le cadre de ces permanences, et par la permanence téléphonique.
- **64 conseils doubles architecture/énergie** ont été donnés dans le cadre de ces permanences.
- **38 notes-conseils** ont été transmises aux services instructeurs ADS.

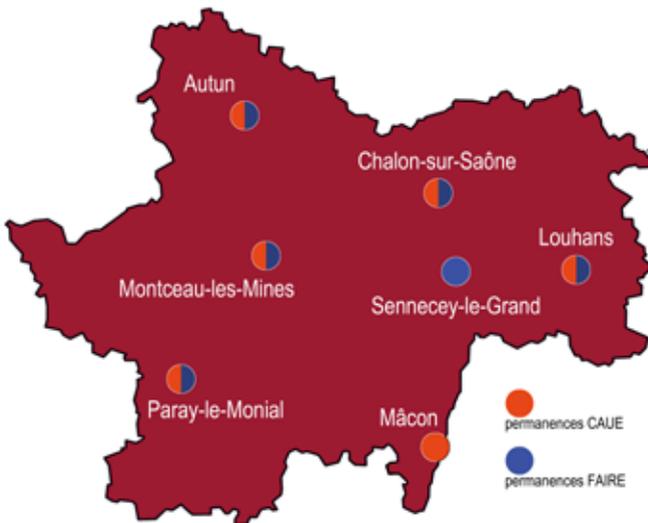
Le CAUE a également accompagné des associations et autres porteurs de projets, notamment des démarches émergentes de tiers-lieux.

04 - LE CONSEIL aux PARTICULIERS

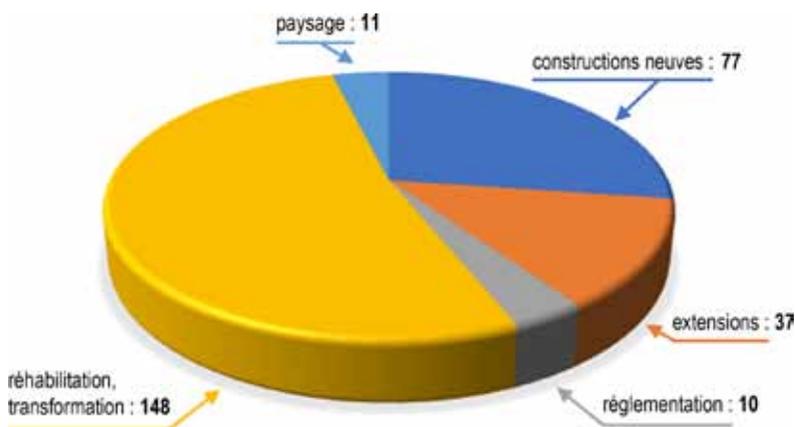
L'année 2021 a été marquée par le déploiement du Réseau national FAIRE, dans lequel se sont engagés les CAUE.

En Saône-et-Loire, ce nouveau fonctionnement a profondément modifié les pratiques du CAUE porteur d'un Espace Conseil FAIRE :

- Déploiement d'une nouvelle carte de permanences, avec de nouveaux points de conseils,
- Augmentation du nombre de conseillers,
- Déploiement du conseil par téléphone et conseils en visioconférence.



Toujours dans une approche cohérente entre réutilisation de l'existant et transition écologique, le CAUE a développé ces permanences en proposant des conseils doubles architecture-énergie. Ainsi, tout particulier porteur de projet peut venir consulter nos conseillers pour un « conseil double architecture-énergie », l'intention étant de pouvoir leur livrer une approche qualitative globale de leur projet.



Total : 283

Nombre de conseils aux particuliers

05 - LE CONSEIL aux COLLECTIVITÉS

Notre action a pour objectifs :

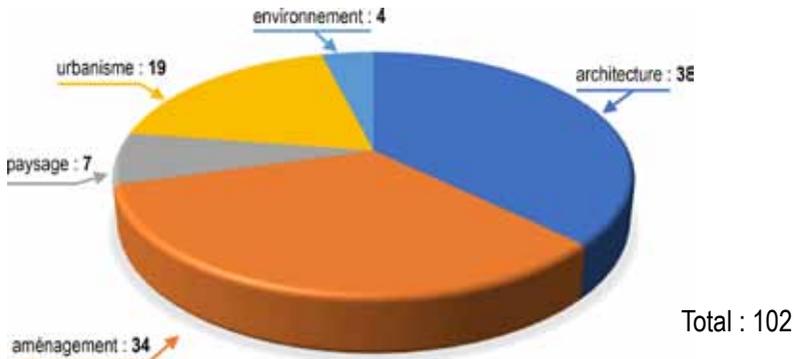
- **d'informer et de conseiller de façon objective et en toute indépendance**, les collectivités s'engageant dans un projet de construction ou de rénovation de bâtiments, d'aménagement d'espaces publics, d'urbanisme (extension urbaine, PLU, PLUi, etc.).

- **de participer à la construction du programme** avec les collectivités, comportant les critères nécessaires de qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale (en termes d'usage, de construction, d'espace, de matériaux, d'intégration au site, d'adaptation à l'importance du projet et aux spécificités du lieu, de stratégies économiques...).

- **de mettre en place un dialogue constructif** avec les futurs prestataires, maîtres d'œuvre.

Pour mener à bien cette mission, les élus rencontrent des professionnels du CAUE : architectes, urbaniste, paysagiste.

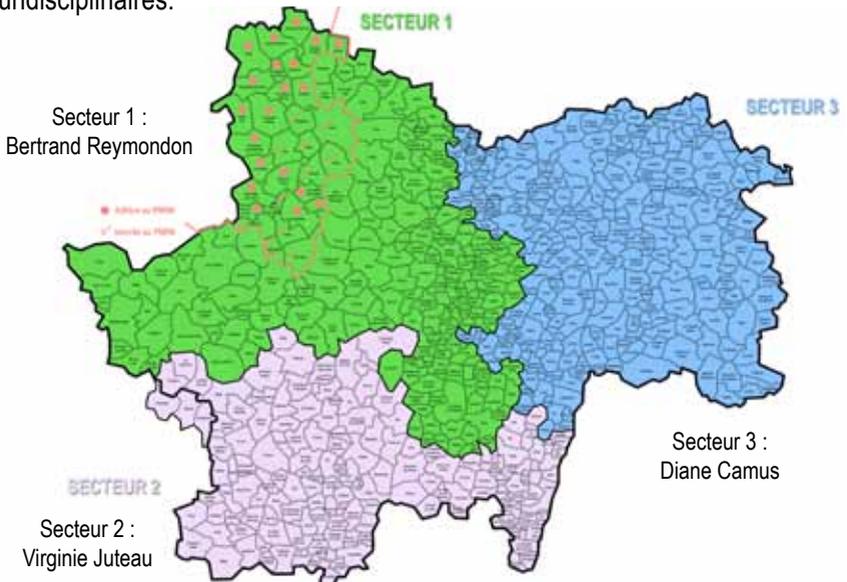
Le conseil se concrétise par la rédaction de comptes-rendus ponctuels et/ou de cahiers des charges pour les futures équipes de maîtrise d'œuvres sollicitées. Le CAUE assiste également la collectivité dans la consultation des équipes de maîtrise d'œuvre en collaboration avec l'Agence Technique Départementale. Le réseau de partenaires sollicités pour cette mission est important : professionnels, services techniques associés à la collectivité, organismes partenaires, réseau CAUE (ressources).



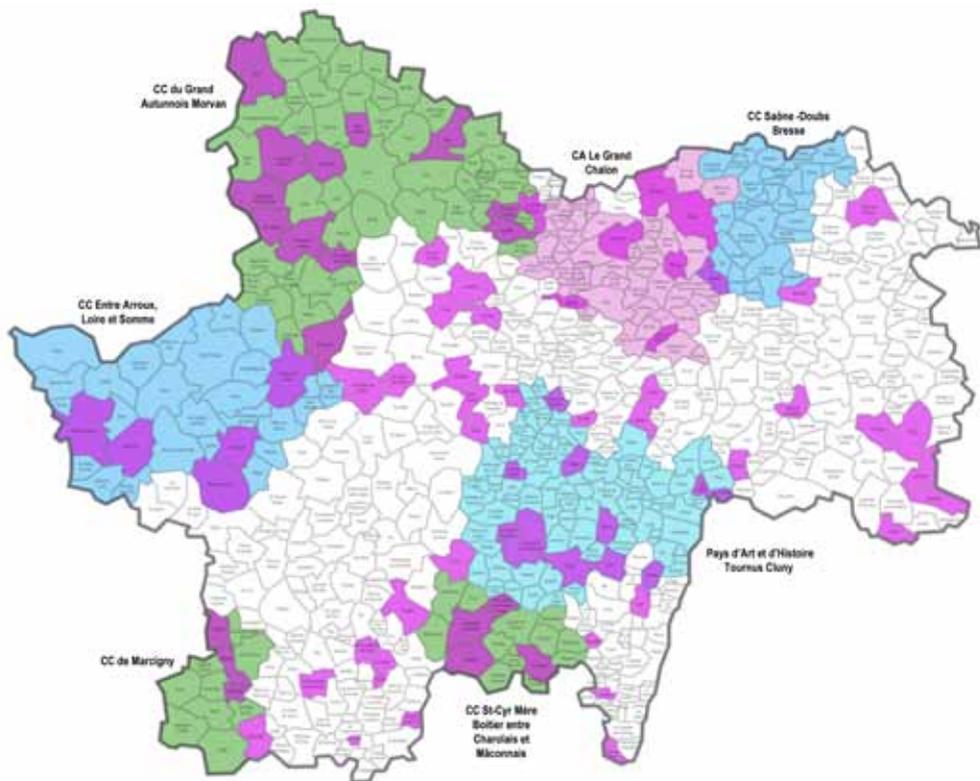
Nombre de conseils aux collectivités

En 2021, le CAUE a accompagné **102 projets d'architecture, d'aménagement, d'urbanisme et de paysage.**

Le développement de l'équipe par la pérennisation d'un poste d'architecte-urbaniste-conseil, et la création d'un nouveau poste d'architecte-conseil a permis de mettre en place une nouvelle organisation pour une meilleure réactivité. Ainsi, les trois architectes-conseils sont depuis 2021 répartis par secteurs. Les sujets transversaux sont traités par des groupes projets pluridisciplinaires.



Collectivités conseillées en 2021



Communes et Communautés de Communes conseillées en 2021



Accompagnement / Suivi

Agence de promotion et de développement touristique de Saône-et-Loire

- Participation au jury du label Villes et Villages Fleuris.

Commissions institutionnelles

- Commission Départementale Nature, Sites, Paysages (Préfecture 71)
- Commission Urbanisme (Préfecture 71)

Commissions locales Sites Patrimoniaux Remarquables

- Autun
- Chalon
- Chagny
- Chasselas
- Fontaines

Conseil départemental : Grand Site Solutré-Pouilly-Vergisson

- Accompagnement sur la valorisation des villages et murets du Grand Site.

Pays Charolais-Brionnais

- Réflexion UNESCO : participation au comité scientifique et aux groupes de travail « Urbanisme » et « Paysage ».

Parc Naturel Régional du Morvan

- Commission Vie Territoires Paysage

Groupes de travail

- Rencontre avec des professionnels
- Frugalité heureuse et créative
- Réseau Bocage régional
- Groupe GT-artisans régional

Jurys de concours :

- Quartier d'habitat sur le tènement de l'ancien lycée Jean Jaurès au Creusot
- Cité Judiciaire de Mâcon
- Pôle petite enfance Ville du Creusot
- EHPAD Pierre de Bresse
- Rénovation salle des fêtes de Dompierre-les-Ormes

Participation aux démarches régionales :

- Guide de la rénovation énergétique du bâti ancien, en partenariat avec la DRAC et l'AJENA
- Réseau architecture Bourgogne Franche-Comté
- Participation au Prix du Patrimoine de Proximité par la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'Union Régionale des CAUE de Bourgogne-Franche-Comté

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires :

- Participation aux COPIL, COTECH
- Présentation du CAUE aux 24 Petites Villes de Demain, dans le cadre de la journée réseau organisée par la DDT 71.

Suivi des Plans Paysage, PLU Intercommunaux, OPAH, participations au ateliers PCAET.

FOCUS... Crissey

Requalification du centre bourg par une traversée paysagère, ponctuée d'équipements sportifs et culturels communaux.

La commune de Crissey a sollicité le CAUE pour les accompagner dans un projet d'équipements culturels et sportifs au cœur de la commune, décliné en quatre entités : la rénovation de la salle des fêtes actuelle ; la construction d'un équipement sportif ; la réhabilitation des anciens ateliers municipaux en lieu culturel ; la conception paysagère des espaces extérieurs comprenant le réaménagement des cours de l'école, un projet de forêt comestible, des cheminements doux entre les trois équipements du projet, et un espace de stationnement supplémentaire.

Ce vaste projet communal était porté par trois groupes de travail composés d'élus et d'habitants. Les trois groupes avaient travaillé de manière séparée et éprouvaient la nécessité de mener une réflexion d'ensemble plus cohérente.

Pour répondre à cette sollicitation, le CAUE a accompagné les groupes de travail dans leur démarche collégiale en proposant d'animer des ateliers participatifs, afin de dégager un projet commun d'aménagement du cœur de bourg et des équipements communaux ; de prioriser les actions ; et de définir les démarches à suivre.



FOCUS... Allériot

Recomposition de la rue de la Vieille Ferme.

La Commune d'Allériot a sollicité le conseil du CAUE71 pour améliorer les qualités d'usages et de sécurité d'un espace délaissé, dénommé « la Placette », sur la rue de la Vieille Ferme. Cette large rue, plutôt « récente », aboutit en impasse à la crèche municipale et donne accès à une vaste emprise foncière constructible, mais enclavée à l'arrière de parcelles d'habitat pavillonnaire.

Le CAUE71 a animé un « diagnostic en marchant » avec le conseil municipal, le service technique et des habitants du quartier, qui a révélé qu'au-delà de l'aménagement ponctuel de « la placette », une approche globale de recomposition de tous les espaces publics de la rue de la Vieille Ferme et de ses abords méritait d'être entreprise.

L'objectif : retrouver les usages partagés de la rue, espace de rencontre et de fabrique du lien social, relier les lieux en impasse, réduire la tension véhiculaire, ouvrir l'espace public aux piétons... Un art de la conception spatiale pour désenclaver, organiser le stationnement, améliorer les mobilités, faciliter le quotidien des habitants, signifier la qualité de transition entre l'espace intime des logements et l'espace commun extérieur partagé : recomposer l'espace public, le paysage, l'architecture et le caractère singulier dans et aux abords de la rue du village.

Une étude globale de requalification paysagère permettra à la commune de disposer de tous les éléments nécessaires (plans, graphiques, descriptif-estimatif sommaire) pour initier les études de maîtrise d'œuvre et de marché de travaux transformer la qualité des espaces publics à l'entrée du bourg historique d'Allériot.



Commune d'Allériot
Commune de l'intercommunalité Saône-Eure-Beauce

caue
Centre d'Action Urbaine

« La Placette »
Requalification d'un espace public majeur sur le rue de la Vieille Femme
Noter les conseils pour reconstruire l'espace public d'une rue du Village

29 juin 2021

Le projet de la Placette a été initié par le maire d'Allériot et a permis de créer un espace public de qualité.

Concrètement, il s'agit de la réhabilitation de l'espace public.



FOCUS... Demigny

Aider la commune de Demigny dans la rédaction d'un cahier des charges.

L'équipe municipale a sollicité le CAUE pour être accompagnée dans le lancement d'un projet de rénovation des vestiaires du club de foot. La commune éprouvait le besoin d'être épaulée dans la rédaction de leur cahier des charges et conseillée dans les démarches à suivre jusqu'au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Après une première visite sur le site et la rencontre avec l'équipe municipale, le CAUE a proposé un guide de pré-cadrage pour les aider à réaliser leur propre cahier des charges. Ce document était composé en trois parties. Une première partie balisait les étapes et les documents à fournir au vu du site et des enjeux de leur projet : la démarche pour réaliser l'état des lieux de l'existant, la méthode pour déterminer les grandes lignes du programme et de son organisation, les clés pour déterminer le périmètre d'implantation.

La seconde partie présentait des références détaillées de réalisations similaires (dans le département et ailleurs). Puis une dernière partie synthétisait les différentes phases opérationnelles à suivre pour la suite du projet.



FOCUS... Blanot

Entrées et traversée du bourg et des hameaux.

La commune réfléchit depuis plusieurs années à la sécurisation et à l'aménagement des entrées des hameaux et du bourg, en concertation avec les habitants. Elle a fait appel au CAUE pour avoir un regard extérieur sur ses réflexions suite à différentes études. Pour chaque site et de façon globale sur la commune, des intentions d'aménagement ont été proposées, ainsi qu'une démarche de projet. Les interventions doivent bien entendu être adaptées à la configuration et aux problématiques de chaque hameau. Les solutions purement routières seront évitées au profit d'aménagements paysagers, induisant un comportement différent des automobilistes et préservant l'esprit rural de la commune.

Des échanges avec les différents partenaires engagés dans le projet permettront d'avancer de façon opérationnelle : mise à jour d'un cahier des charges par l'ATD, consultation d'un maître d'œuvre paysagiste-concepteur pour la traversée du bourg, travail collectif de plantation avec les habitants...

Cette démarche a été présentée dans le cadre du séminaire « Rénover l'habitat dans les Territoires » organisé par le collège Européen de Cluny.



06 - L'ESPACE Conseil FAIRE

Depuis 2005, un Espace INFO>Énergie a été créé au sein du CAUE de Saône-et-Loire, prolongeant ainsi ses missions initiales de conseil aux particuliers dans le domaine de l'architecture et de l'environnement.

C'est un lieu de conseil neutre, objectif et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables...).

Les Espaces INFO>Énergie se sont développés dans toute la France à l'initiative de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), en partenariat avec les collectivités locales.

En 2021, l'Espace INFO>Énergie est devenu Espace Conseil FAIRE, Guichet Unique de la Rénovation Énergétique, financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Les conseillers en énergie ont agi dans le cadre du programme national du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE).

Quelques chiffres clés :

Nombre de contacts : **7 709**

Nombre de projets Effilogis : **4 945**

Nombre de personnes inscrites en 2021 à un audit Effilogis : **195**

Avis techniques pour le dispositif Aides Habitat Durable du Département : **1 461**



07 - SENSIBILISATION

Acteur culturel du département, le CAUE mène ses actions avec de nombreux partenaires, se rattachant aux programmes culturels régionaux et nationaux. La sensibilisation passe par une approche sensible, culturelle, sociale et réfléchie de notre territoire, un partage.

Le CAUE s'attache également à valoriser des références locales et propose des supports de discussion et de débat. Ainsi, des documents et des animations sont développés à la demande de partenaires extérieurs ou à l'initiative du CAUE via sa nouvelle offre pédagogique en ligne (www.caue71.fr).

En raison du contexte sanitaire, le programme annuel d'animation du CAUE a été bouleversé.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

élus et techniciens

3 actions

160 participants

particuliers

10 actions

182 participants



Les temps forts ont été :

- exposition « Énergies positives » à Marcigny, dans le cadre de l'OPAH CC Marcigny - Semur.
- exposition « Matière Grise », en partenariat avec le pavillon de l'Arsenal et la Frugalité Heureuse et Créative.
- l'émission Batiradio du mois de septembre.
- le séminaire «Habiter en centre bourg» en partenariat avec le PNR Morvan dans le cadre du programme Leader où pendant 2 jours, élus et techniciens ont échangé et suivi des ateliers de projet.
- stand portes ouvertes, Michelin à Blanzey.
- séminaire « Rénover l'habitat » à Cluny, en partenariat avec le collège Européen de Cluny ».
- visite d'une rénovation énergétique à Sanvignes-les-Mines.
- webinaire et ateliers sur le thème de l'énergie, en partenariat avec la Communauté Urbaine Creusot-montceau.
- ciné-débat « La maison en A », en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus, dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.
- visite d'une réhabilitation d'une demeure mâconnaise en gîte par l'Atelier WOW, à Solutré-Pouilly, dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.

Tout au long de l'année 2021, le CAUE a accueilli le groupe local de la Frugalité Heureuse et Créative.

FOCUS... Solutré Pouilly Vergisson

Mobiliser les acteurs du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson autour de la pierre sèche.

Le diagnostic et l'inventaire des ouvrages de pierre sèche sur le territoire ont été aboutis en début d'année 2021.

Afin de mobiliser les différents acteurs et poursuivre la démarche de manière collaborative, 4 tables-rondes thématiques ont été organisées en avril et mai pour définir collectivement une stratégie à déployer pour sauvegarder, restaurer et valoriser les ouvrages de pierre sèche sur le territoire.

Un plan-guide des actions à développer a ainsi été réalisé, avec un échéancier, des expériences similaires, des ressources existantes, ainsi que les acteurs concernés.

L'accompagnement se poursuit sur la thématique des villages du Grand Site.

Participez !

01 Développer la filière (Table ronde du 08 avril 2021)

Le Jeudi 08 avril 2021 de 9h30 à 12h

OBJECTIFS : Échanger sur le **présent** des acteurs de la filière pour garantir la **persistance** des projets de restauration, depuis l'accompagnement et planifier l'avenir du territoire.

- Garantir la présence des acteurs de la filière
- Flécher la ressource en pierre adaptée
- Populariser le recours à la technique pierre sèche

02 Protéger le patrimoine (Table ronde du 27 avril 2021)

Le Mardi 27 avril 2021 de 18h à 20h

OBJECTIFS : Définir une stratégie de **préservation** de son héritage complexe et diffus, plus sensible à la valeur de cette technique et plus, et aussi les acteurs du territoire.

- Protéger ce patrimoine diffus et complexe
- Sensibiliser à cet héritage

03 Restaurer et encourager (Table ronde du 06 mai 2021)

Le Jeudi 06 mai 2021 de 9h30 à 12h

OBJECTIFS : Mettre en place un **partir pris de restauration** entielles et cohérent pour le paysage des communes du Grand Site et encourager l'usage à agir.

- Définir un **partir pris de restauration** impliquant le **mobilier**
- Encourager les actions de **restauration** & **création**

04 Initier le format (Table ronde du 21 mai 2021)

Le Vendredi 21 mai 2021 de 9h30 à 12h

OBJECTIFS : Confronter et organiser l'offre locale de formations à la technique de la pierre sèche, de l'initiation à la formation aux métiers qualifiants.

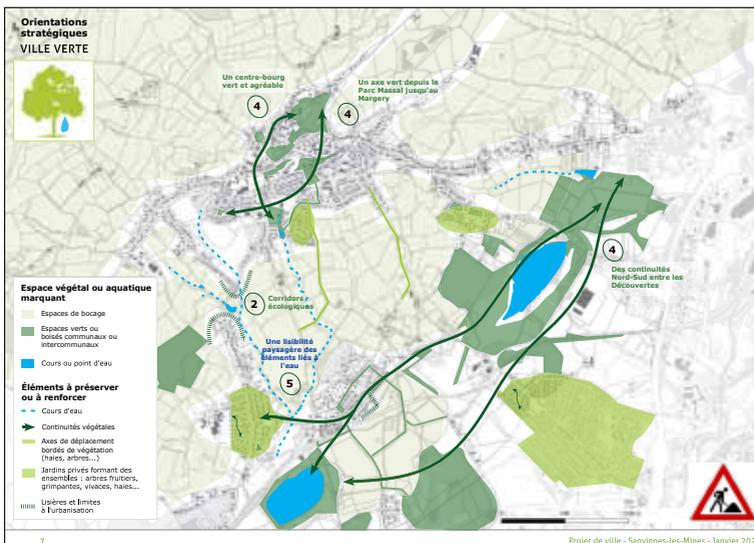
- **Initier tous les publics à la technique pierre sèche**
- **Former les professionnels**

FOCUS... Sanvignes-les-Mines

À l'initiative de la Commune de Sanvignes-les-Mines et par convention avec la Communauté Urbaine Creusot Montceau, le CAUE71 a été sollicité pour accompagner la vision de la municipalité sur le devenir de la Ville face aux défis d'adaptation et de mutations des Villes contemporaines.

L'enjeu : expérimenter une démarche participative en co-construction, mobilisant élus et techniciens pour fonder le Projet de Ville à l'horizon 2030-2040.

La méthodologie participative a réuni plus de quinze personnes par séance pour partager leur vision du devenir de la Ville d'histoires au cœur de la campagne de Saône-et-Loire. Six séances de travail en « Ateliers cartes sur table » et de « Diagnostic en marchant » ont animé les échanges pour identifier les enjeux et les objectifs d'interventions dans chaque espace singulier de la commune : centre bourg historique, anciens quartiers de la mine, lotissements récents, urbanisation en bord de route, espaces rural et forestier ...



FOCUS... Lormes

Le CAUE de Saône-et-Loire a participé et animé en partenariat avec le PNRM, le séminaire « Habiter en centre-bourg : donner envie pour (re)donner vie au bâti ». Ce séminaire était organisé dans le cadre du programme Leader. Pendant 2 jours, élus et techniciens ont échangé, partagé leur expérience et suivi des ateliers de projet.

La première journée a vu s'exposer 6 communes et leurs problématiques d'habitat. Les élus de ces communes ont été invités à exprimer leur approche globale et les solutions qu'ils ont mises en place pour redynamiser leur village et proposer un habitat innovant et adapté : maison des apprentis, lutte contre la vacance, logements intergénérationnels, développement économique et rénovation du parc de logements vieillissants ...

Quel que soit le premier axe de réflexion (social, commerce, développement touristique, qualité du bâti), ces projets se concrétisent sur l'habitat, cherchent à combler les « manques » et permettent de répondre à des enjeux de développement en apportant une pierre supplémentaire à l'édifice de la redynamisation du centre bourg.

Lors de la deuxième journée, les participants étaient invités à réfléchir au développement de 8 projets concrets permettant de cibler : les équipes projet, les objectifs à atteindre, les freins, les ressources et opportunités, la motivation,

les financements possibles et les risques qui menaçaient ces projets.

Ces deux journées ont été clôturées par une conférence de Samuel Depraz, géographe à l'université de Lyon mettant en perspective les expériences exposées dans un contexte national et régional.



08 - ACTIONS PEDAGOGIQUES

Nos actions en 2021

Une année relativement bien remplie malgré quelques annulations ou report.

- le séminaire «habiter en centre bourg» en partenariat avec le PNRM dans le cadre du programme Leader où pendant 2 jours, élus et techniciens ont échangé et suivi des ateliers de projet.
- la première édition de la «Rue aux enfants» à Torcy en partenariat avec l'association Mines de rayons et la Maison des famille qui ont permis d'intervenir auprès des enfants des écoles et du centre de loisirs lors de 4 interventions.
- le lancement de la résidence territoriale d'éducation artistique et culturelle avec l'école d'Iguerande qui a pour projet de construire une cabane d'observation des oiseaux
- Création d'une malette pédagogique sur le paysage.
- la Rue aux enfants de Torcy
- Intervention à l'INSPE, auprès de futurs enseignants .

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

jeune public

22 actions en faveur du jeune public
5 actions dans les Lycées

357 participants
67 participants

FOCUS... *Malette Pédagogique*

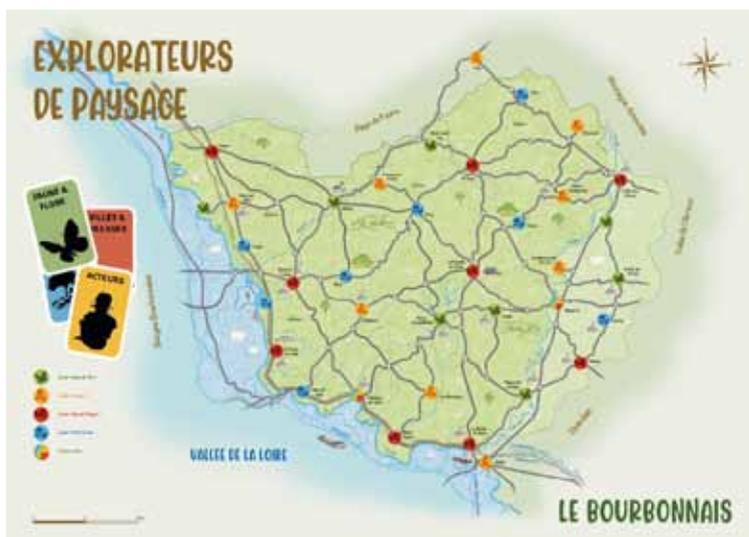
Explorateurs de paysage

En partenariat avec le Pays Charolais-Brionnais, le CAUE a élaboré une mallette pédagogique sur le thème du paysage pour le Bourbonnais et le Brionnais.

Des outils-soutiens collectifs ont été imaginés pour explorer les paysages lors d'une sortie sur le terrain, complétés par un livret-découverte individuel, que chaque enfant pourra conserver à la fin de l'animation. D'autres outils peuvent être utilisés à l'école, de façon autonome ou dans le prolongement de la sortie sur site : jeu de plateau avec questions autour de la faune, la flore, les paysages, les villages et les acteurs, observation et analyse de l'évolution des paysages grâce à des cartes et photos au fil du temps...

Cette mallette est adaptée plus particulièrement aux cycles 2 et 3, ciblant précisément la découverte des paysages, des habitats, et la représentation du monde dans les programmes. Elle a été testée auprès de plusieurs écoles du Brionnais en 2021 par le PETR et le CAUE.





FOCUS... Iguerande

Résidence territoriale.

Le CAUE a tenu une résidence territoriale d'éducation artistique et culturelle dans l'école d'Iguerande pour l'année scolaire 2021/2022. Cette résidence, soutenue par la DRAC, prévoit 60h d'intervention devant les élèves et a pour objet la construction d'une cabane d'observation des oiseaux sur les bords de Loire.

Le CAUE de Saône-et-Loire a proposé une découverte du paysage et de l'architecture en trois temps :

- Explorateurs de paysage : une approche du paysage de l'école à travers les 5 sens, avec un livret-support de découverte et un jeu de plateau.
- Ma cabane Toutenkarton : une découverte de l'architecture par un jeu d'images et de questions suivie d'une expérimentation en construisant ensemble une cabane modulaire à l'échelle 1.
- Conception d'un observatoire d'oiseaux : visite de terrain, programmation, références, croquis, conception spatiale et graphique constitueront ce dernier temps.

En 2021, seuls les deux premiers modules ont eu lieu. Le dernier est prévu pour le printemps 2022. Une visite de site au marais conservatoire de Montceaux-l'Etoile complètera l'approche initiale.

Toutes les classes, de la grande section de maternelle au CM2 participent à ce projet initié par le conseil municipal des enfants. La municipalité accompagne le projet et souhaite pouvoir concrétiser l'observatoire avec un maître d'œuvre à partir des dessins réalisés par les enfants des écoles.



09 - LA DOCUMENTATION

Au CAUE, à Montceau-les-Mines.

Le centre de documentation met à disposition, pour toute personne extérieure, visiteur et l'équipe du CAUE, un espace de lecture ainsi qu'un poste informatique pour pouvoir consulter la documentation et faire des recherches documentaires.

Afin d'informer les membres du CAUE, une actualité des périodiques (abonnement ou reçus) est envoyée une fois par trimestre et une fois par semestre pour les ouvrages (acquis ou reçus).

Le portail documentaire

Cet espace mutualisé d'informations, qui donne accès au fonds documentaire de chaque CAUE qui compose le portail (CAUE 01, 21, 25, 39, 58, 70, 71 et 89) continue son évolution. Un bulletin mensuel a été mise en place, en début d'année, pour développer une veille documentaire sur un thème donné. Ce bulletin est envoyé automatiquement aux membres du CAUE. Il est possible de le recevoir en faisant la demande par le portail documentaire.

Pour accéder au portail documentaire : <http://www.ressources-caue.fr/>
N'hésitez pas à le parcourir pour vos recherches sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'habitat, les nouvelles énergies...

L'observatoire des CAUE

Cette base documentaire vous permet d'avoir accès à des réalisations sur l'architecture publique, l'habitat individuel et collectif, l'aménagement des espaces publics et urbain..., autant au niveau départemental, régional ou national.

Pour accéder à l'observatoire : <https://www.caue-observatoire.fr/>

10 - L'ACTION EN RÉSEAU

Dans sa volonté de développer l'action en partenariat à l'échelle Régionale, le CAUE a participé aux actions suivantes :

- La relecture du Guide « Adapter le bâti ancien aux enjeux climatiques », pour l'AJENA et la DRAC.
- La participation à l'action « Prix Patrimoine de proximité initié par la Région.
- 3 projets en lycée « Regards d'architectes et lycéens », coordonné par le CAUE du Doubs pour la DRAC.
- Réseau Architecture Bourgogne Franche Comté, co-animé par la DRAC et le CROA.

À l'échelle nationale, bien que n'étant pas adhérent à la Fédération Nationale, le CAUE échange régulièrement avec les autres CAUE sur les sujets d'actualité. Le CAUE était également présents aux rencontres nationales du réseau FAIRE.

11 - COMMUNICATION

En 2021, le CAUE a mené plusieurs actions de communication :

- la présentation de ses services :
- aux EPCI (6 sur 19)
- aux Petites Villes de Demain
- à l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires

Le site internet a été entièrement remodelé, prenant la forme d'un site vitrine simplifié, doté d'outils pratiques pour faciliter la prise de contact par les utilisateurs (prise de rdv en ligne, formulaires contact).

Enfin, le CAUE a continué de diffuser largement sa lettre d'information.

71
— Saône-et-Loire

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Publication réalisée par le CAUE 71

ISSN 2556-5591

Directrice de la publication : Carole Chenuet

Conception rédactionnelle et graphique : CAUE 71